

Discours de clôture devant le Président du Sénat – Caroline CAYEUX

Monsieur le Président du Sénat, Cher Gérard Larcher,

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Directeur Général de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires,
cher Yves Le Breton,

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

Monsieur le Président délégué, Cher Jean-François DEBAT,

Monsieur le Maire de Blois, Cher Marc GRICOURT,

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs les partenaires de Villes de France,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Nous clôturons aujourd'hui un beau congrès des Villes de France. Je voudrais saluer tous les élus de Villes de France, les partenaires, et les équipes qui ont participé à l'organisation.

Monsieur le Président du Sénat, Cher Gérard Larcher, je suis heureuse de vous retrouver aujourd'hui à Blois. Merci de nous faire l'honneur de votre présence. Le Sénat qui est la chambre des territoires, est éminemment proche des élus locaux, et vous savez le souvenir que je conserve de mon mandat au Sénat.

J'ai eu l'occasion de le dire hier au Premier Ministre qui nous faisait l'amitié de sa présence ici à Blois au Congrès de Villes de France. Cette crise sanitaire, après celle des gilets jaunes, a immanquablement conduit les français à se rapprocher de leur Maire.

Le rôle du Maire comme premier interlocuteur de proximité a été une nouvelle fois reconnu, et même renforcé.

Durant cette crise sanitaire inédite, nos territoires ont été extraordinaires de mobilisation, de solidarité, et d'efficacité.

Nous devons néanmoins en tirer des enseignements comme nous l'avons vu durant ces deux jours de riches échanges et de débats.

En premier lieu, les français ont redécouvert les villes moyennes, ces villes préfectorales ou sous préfectorales, ces villes dont j'ai l'habitude de dire qu'elles sont à dimension humaine, ces villes qui ont été reconnues et confirmées dans leur attractivité. Car cette attractivité ne nous y trompons pas, elle n'est pas uniquement le fruit de la crise sanitaire, c'est aussi le résultat d'un travail de fond menée par notre association Villes de France depuis de nombreuses années pour faire reconnaître nos spécificités.

Je pense, en particulier, au programme Action Cœur de Ville qui a contribué à redonner de la vitalité et de la visibilité à nos villes moyennes qui étaient les grandes oubliées des politiques publiques depuis trop longtemps déjà... Elles n'avaient pas bénéficié, cher Gérard Larcher, d'un plan spécifique depuis Olivier Guichard ! Vous voyez cela nous ramène bien loin en arrière....

Ce dynamisme retrouvé dans nos villes moyennes se vérifie parfaitement dans la troisième édition du baromètre des territoires, réalisée par l'IFOP, qui a été présentée hier et qui atteste que l'attractivité des villes moyennes continue de se renforcer. 87 % des français disent préférer vivre dans une ville moyenne plutôt qu'une métropole.

Mais ce sont également 30 % des actifs des grandes agglomérations qui se disent prêts à déménager et à tenter l'expérience « ville moyenne ».

Ne comptez pas sur nous toutefois pour opposer grandes villes et villes moyennes, ou villes moyennes et communes rurales. Il s'agit, bien au contraire, de tirer profit des nouvelles aspirations des français pour rééquilibrer notre organisation territoriale. Nous faisons le constat de métropoles congestionnées ou trop impersonnelles à vivre, mais également de territoires ruraux souffrant d'un sentiment d'abandon. Les villes moyennes ont une réelle capacité à être un trait d'union entre ces territoires.

Et puis cette crise doit-être l'occasion de nous questionner sur l'organisation territoriale de notre pays, sur ses équilibres, sur ses forces mais également ses fragilités. Dès le mois de juin, notre association Villes de France a fait des propositions sur le plan de relance qui se doit de répondre à la fois aux enjeux de notre société mais également aux nouvelles aspirations des français.

Ils souhaitent de plus en plus vivre dans un environnement préservé, avec des services de proximité, des emplois et des lieux d'enseignement et de formation pour leurs enfants. Nos villes moyennes ont ces atouts pour les séduire.

Dans cette crise, si l'État a été, et c'est son rôle, le garant de la réponse sanitaire, les collectivités territoriales ont assuré la logistique du quotidien : distribution de masques, organisation des centres de vaccination, continuité des services publics locaux ou organisation de la vie, au plus près des territoires, durant le confinement. Les collectivités territoriales ont été présentes, réactives, et clairement efficaces.

Chers amis,

Je crois pouvoir dire que l'urgence de gestion de cette crise a conduit à l'émergence d'une nouvelle gouvernance s'appuyant sur le couple Maire/Préfet, ce circuit court décisionnel qui a bien souvent permis de tirer parti, à la fois, de l'agilité des collectivités et de la puissance de l'État dans la définition d'un cadre. C'est, sans doute, cette double articulation complémentaire qui a fait la résistance de notre pays. Force est en effet de constater que cette déconcentration et décentralisation de fait a produit des résultats.

Le Sénat, Cher Gérard Larcher, a fait 50 propositions sur l'organisation territoriale de notre pays plus particulièrement pour davantage de libertés locales. Nous en partageons beaucoup.

Il est essentiel d'abord de garantir l'autonomie financière de nos collectivités, nous l'avons souvent dit. Le principe « qui décide paie » que vous proposez doit – a minima – être débattu car il pose un nombre de questions importantes quant à la relation entre l'Etat et les collectivités locales.

Depuis des années, nous assumons toujours davantage de missions avec toujours moins de moyens. Nous avons besoin d'autonomie, de visibilité et de stabilité. Nos villes sont des pôles de centralité qui irriguent les territoires péri-urbains et ruraux qui les entourent ; elles assument des charges qu'il convient de prendre en compte.

Je l'ai dit au Premier Ministre, la question du financement des centres de vaccination est cruciale. Nous avons tout fait pour faire de cette vaste opération un succès. Nous avons mis à disposition nos salles, mobilisés nos agents, investi dans du matériel. A son tour, l'État doit-être au rendez-vous de ses promesses sur ce sujet.

La question de la gouvernance en temps de crise si je puis dire est sans doute aussi un sujet dont il conviendra de débattre à froid. Nous avons, je l'ai dit, très bien travaillé avec nos Préfets, car ils sont des acteurs de nos territoires, nous avons – en revanche – travaillé plus difficilement avec les Directeurs Généraux des Agences Régionales de Santé trop éloignés de nos communes du fait du recoupage des régions.

Nous plaidons également pour un renforcement de la place et du pouvoir de décision du maire dans les conseils de surveillance des centres hospitaliers en leur donnant un rôle décisionnel et non plus honorifique. Cette crise a montré combien, nous les Maires, en ce qui concerne les questions de santé, étions le lien direct avec nos territoires c'est pourquoi nous devons pouvoir, à l'avenir, décider.

Sur la question de la décentralisation, nous ne plaidons pas pour un big-bang. Nous demandons davantage de souplesse.

Dans nos propositions, nous avons invité le Gouvernement à revoir plusieurs dispositifs issus de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine qui accentuent l'autorité de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) sur « les sites patrimoniaux remarquables » et aux abords des monuments historiques. L'extension de ces prérogatives a pour conséquence de ralentir de nombreux projets de rénovation de centres-villes notamment portés par le dispositif « Action Cœur de Ville ». C'est un sujet essentiel pour poursuivre les aménagements urbains de nos centres-villes.

Enfin, nous voulons avancer sur le sujet de la différenciation territoriale. Les collectivités locales n'ont, en effet, pas les mêmes besoins et n'avancent pas à la même

vitesse. C'est pourquoi une souplesse territoriale, à travers les dispositifs d'expérimentation locale, doit pouvoir être encouragée.

Durant ces deux jours, cher Gérard Larcher, nous avons aussi évoqué les enjeux d'avenir de nos villes moyennes convaincus qu'elles sont des pôles d'équilibre au service de tous les territoires, urbains comme ruraux.

Nous devons poursuivre notre travail pour renforcer les leviers d'attractivité de nos villes sur la question du logement, sur la question de l'emploi évidemment car nous avons besoin d'entreprises dans nos territoires pour y attirer les populations, sur la question aussi de la formation de proximité.

Nous allons également continuer à déployer le programme Action Cœur de Ville dont nous venons d'obtenir la prolongation jusqu'en 2026. Nous nous félicitons de cette annonce du Premier Ministre tant elle répond à un besoin de nos collectivités de poursuivre la rénovation et l'aménagement de nos centres-villes. Le Baromètre des territoires publié en début de congrès atteste des premiers résultats. Nous devons aller plus vite, et plus loin sur certains sujets dont la transition écologique.

Enfin, la question des mobilités prend aussi une dimension particulière au moment où, crise sanitaire oblige, les français, les entreprises, les administrations aussi, ont fait évoluer leur manière de travailler. C'est une opportunité pour nos villes, je l'ai déjà dit mais c'est également un défi pour nos mobilités. Le plan de relance doit pouvoir-être une réponse à l'accompagnement de ces mutations.

Mesdames, Messieurs, Cher Gérard Larcher,

Ce congrès 2021 était intitulé « Les Villes de France entre crises et opportunités » tant je suis persuadé que l'avenir de nos territoires doit, à la fois, être traité avec lucidité mais également optimisme.

De l'intitulé de notre congrès, je retiens plus les opportunités que la crise. Je retiens le rôle incontournable des collectivités locales dans l'organisation de notre pays.

Dans une période de défiance envers les élus, les Maires restent un point de repère incontournable. Ils sont appréciés et reconnus, et le respect du Maire dans sa fonction et sa personnalité demeure.

Ces deux jours de congrès me donnent la certitude de la formidable mobilisation des maires, mais également des partenaires publics comme privés, dans cette volonté de transformation au service d'un meilleur équilibre territorial.

J'en termine là. Des collectivités rejoignent notre association, des partenaires souhaitent de plus en plus travailler avec nous. Nous devons encore amplifier ce mouvement dont Je me réjouis car c'est bien le signe de la vitalité des Villes de France. Cette vitalité, croyez-moi, nous lui consacrons, avec l'ensemble des élus de notre association que je remercie pour leur soutien et leur engagement, beaucoup d'énergie et de passion à l'entretenir mais quoi de plus passionnant au fond que de réfléchir et de dessiner ensemble ces villes innovantes, ces villes humaines, ces villes d'avenir, ces Villes de France qui nous rassemblent aujourd'hui !

Je vous remercie et rendez-vous l'année prochaine !